POLITIQUE

Une fondation invite les retraités fortunés à faire don de leur 13e rente aux nécessiteux

PRÉVOYANCE. Jörg Odermatt et Karl Reichmuth lancent la Fondation Chance 13 pour encourager les retraités aisés à soutenir les plus démunis et les jeunes.

Jonas Follonier

Alors que les Suisses s'apprêtent à voter le 29 novembre sur le financement de la 13e rente AVS, Jörg Odermatt, cofondateur du spécialiste lucernois de la prévoyance PensExpert, vient de créer avec le banquier Karl Reichmuth la Fondation Chance 13. Son objectif: encourager les retraités qui n'ont pas besoin de cette rente supplémentaire à en faire don aux personnes défavorisées. Inscrite au registre du commerce le 15 octobre, la fondation entend aussi alimenter le débat sur le 1er pilier. Entretien avec Jörg Odermatt.



PensExpert

Jörg Odermatt. Le cofondateur de PensExpert explique que la Fondation Chance 13 entend aussi alimenter le débat sur le 1er pilier.

■ La 13e rente AVS sera versée pour la première fois en décembre. Pourquoi avoir créé une fondation destinée à récolter cet argent auprès des retraités aisés, alors que ceux-ci peuvent déjà faire des dons à Pro Senectute ou Pro Juventute?

Notre objectif premier est de sensibiliser la population. La 13e rente est nécessaire pour une grande partie des retraités, mais j'estime que 20% à 25% d'entre eux n'en ont pas réellement besoin. Nous souhaitons les encourager à reverser cet argent aux personnes défavorisées et aux jeunes générations. Contrairement à un don classique, les montants versés à notre fondation sont affectés à des objectifs précis, grâce à des conventions avec Pro Senectute et Pro Juventute. La première utilisera cet argent pour lutter contre la pauvreté des personnes âgées, la seconde pour soutenir la formation des enfants et des adolescents. Un don direct à Pro Senectute ou Pro Juventute n'est pas aussi ciblé, car ces organisations mènent de nombreuses actions.

■ La 13e rente représente des charges annuelles de plus de 4 milliards de francs. Ainsi, le potentiel théorique de dons dépasse un milliard par année. Quels sont vos objectifs?

Notre objectif minimal est d'atteindre 2 millions de francs de dons annuels, afin de justifier les frais fixes de la fondation. Nous devrions avoir une première idée de l'accueil réservé à notre initiative au printemps prochain. Chaque donateur est libre de verser tout ou partie de sa 13e rente, voire davantage. Les dons sont fiscalement déductibles.

Nous voulons redistribuer les sommes récoltées tous les trois à quatre mois, sans procéder à des placements financiers à long terme. Les frais administratifs devraient représenter un peu plus de 5% des dons au départ. Notre ambition est de les ramener à 3% avec l'augmentation des volumes.

■ Vous présidez à la fois PensExpert et la Fondation Chance 13. La marque a d'ailleurs été déposée par PensExpert, qui assure également une partie de l'administration. Votre entreprise retire-t-elle un avantage de cette initiative philanthropique?

La fondation a été créée à titre privé par Karl Reichmuth et moi-même. Nous avons doté la fondation d'un capital total de 300.000 francs. Ni PensExpert ni la banque Reichmuth & Co n'ont participé à son financement. PensExpert fournit un bureau et assure gratuitement la comptabilité. Une collaboratrice de notre département financier s'en charge, ce qui représente au maximum 10% de son temps de travail. Pour ma part, je préside bénévolement le conseil de fondation. Il n'y a aucun avantage financier pour les entreprises concernées.

Il peut naturellement y avoir des retombées positives en matière de réputation pour PensExpert. Je ne vais pas le nier. Nous sommes actifs dans la prévoyance et souhaitons contribuer à la réflexion sur son évolution. Toutefois, nous ne recherchons aucun avantage commercial direct. Les donateurs sont des retraités, alors que PensExpert est principalement active dans la prévoyance professionnelle. L'idée est précisément de maintenir une structure administrative aussi légère que possible afin de consacrer l'essentiel des ressources aux bénéficiaires.

■ Votre fondation entend corriger, par l'initiative privée, certains effets d'une prestation publique versée indépendamment des besoins. Est-ce aussi une manière de dénoncer les déséquilibres entre générations?

Le système AVS date de 1948. Depuis, la situation a profondément changé. La plupart des retraités ne vivent pas dans la pauvreté. En revanche, les jeunes sont confrontés à l'augmentation du coût de la vie et devront financer des dépenses de prévoyance toujours plus importantes. Beaucoup doutent aujourd'hui de pouvoir bénéficier eux-mêmes d'une retraite suffisante. Nous voulons construire un pont entre les générations, en encourageant ceux qui en ont les moyens à soutenir les personnes défavorisées et les jeunes. Les statuts de notre fondation prévoient aussi la possibilité de soutenir l'entrepreneuriat des jeunes, même si ce n'est pas notre priorité actuelle.

Notre fondation veut aussi contribuer au débat sur l'avenir de l'AVS. Il faut réfléchir à un système mieux adapté à la situation actuelle. ■

Berne débat de la souveraineté numérique

PARLEMENT. Face à la dépendance envers les géants technologiques étrangers, une commission du National examine l'opportunité d'une politique industrielle renforçant les capacités suisses.

Pablo Sanchez

Le 12 juin, une décision prise à Washington a suffi à faire disparaître temporairement deux des modèles d'intelligence artificielle (IA) les plus avancés d'Anthropic des écrans européens. Le gouvernement américain avait ordonné à l'entreprise de restreindre l'accès de ces modèles aux ressortissants étrangers pour des raisons de sécurité nationale. L'épisode n'a duré que quelques semaines, mais il a mis en lumière la dépendance des pays européens envers des technologies développées outre-Atlantique.

En Suisse, cette question arrive jeudi devant la commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national, qui se penche sur la motion de la centriste uranaise Heidi Z'graggen. Déjà accepté en juin à la Chambre haute par 30 voix contre 7 et une abstention, ce texte demande la création d'un programme d'impulsion pour la souveraineté numérique. L'objectif est de financer temporairement des projets pilotes réunissant Etat, entreprises et recherche dans les infrastructures numériques, les logiciels à code source ouvert, la cybersécurité ou encore l'IA. Aucun montant n'est mentionné.

Une infrastructure stratégique

Marcel Salathé, cofondateur de l'association CH++, pointe le risque: «Dépendre de modèles étrangers que nous ne comprenons ni ne contrôlons pleinement me paraît revenir à renoncer à une part fondamentale de notre souveraineté.» Il ajoute que la maîtrise de l'IA «conditionnera notre compétitivité dans de nombreux domaines», tels que la cybersécurité, la défense ou la santé. Selon le conseiller national Gerhard Andrey (Les Verts/FR), le débat dépasse le soutien à une industrie: le numérique a acquis «un caractère d'infrastructure de base, comme l'eau, l'électricité ou l'accès internet.»

Le Conseil fédéral partage le diagnostic, pas le remède. Opposé à la motion, il rappelle que la Confédération finance déjà le Swiss Government Cloud, le superordinateur Alps ou le modèle d'IA suisse Apertus. Il met surtout en garde contre des aides ciblées susceptibles de provoquer une «mauvaise allocation» des fonds publics.

Le conseiller national Philippe Nantermod (PLR/VS) partage ce scepticisme. «Je ne pense pas qu'il faille encore demander à l'Etat d'être notre agent d'innovation», affirme-t-il. Selon lui, le problème de manque de souveraineté tient moins au manque d'argent public qu'aux obstacles réglementaires et aux conditions cadre. Il souligne que les champions américains de l'IA se sont largement développés grâce aux capitaux privés et à une fiscalité favorable.

Le rôle de l'Etat en débat

Ailleurs, le soutien public est plus assumé. Aux Etats-Unis, le CHIPS and Science Act, adopté en 2022 sous l'administration Biden et toujours appliqué sous Donald Trump, subventionne massivement la production de semi-conducteurs, tandis que des crédits fiscaux et des terrains fédéraux sont mobilisés pour accélérer la construction d'infrastructures IA. Fin 2025, la Chine a lancé un fonds national de capital-risque alimenté par des capitaux publics et conçu pour mobiliser jusqu'à 1000 milliards de yuans, soit environ 124 milliards de francs, au profit notamment de l'IA et d'autres technologies stratégiques.

Marcel Salathé juge nécessaire une intervention forte de la part de l'Etat: «A terme, l'accès à ces infrastructures numériques pourra être facturé, ce qui contribuera à leur financement, avec l'objectif d'assurer progressivement leur viabilité économique. Mais quelqu'un doit bien construire les premières routes.» Il plaide pour «un engagement initial fort de la Suisse sur dix ans», à hauteur de «plusieurs milliards de francs par an.»

Un appui initial qui ne convainc pas Philippe Nantermod. «Avec ces investissements, on se bagarre pour rattraper les acteurs américains ou chinois, affirme-t-il. Si on y arrive, tant mieux, mais je ne suis pas convaincu que ce soit le rôle de l'argent public.» Gerhard Andrey défend que la Suisse ne devrait pas chercher à rivaliser dans la course aux modèles les plus puissants, particulièrement gourmands en capitaux et en puissance de calcul. «Il existe une stratégie pour notre pays: beaucoup de petits modèles spécialisés et pas un seul grand modèle.» L'élu écologiste mise sur des modèles ouverts, à l'image d'Apertus, «fiables, hautement qualitatifs et sûrs.» «C'est là où la Suisse peut vraiment jouer un rôle», estime-t-il. ■